

Manoeuvre-chauffeuse ou Manœuvre-chauffeur

Direction des immeubles - Division des services administratifs - Transport

La Direction des immeubles (DI) contribue à la mission de l'Université au quotidien en veillant à offrir à sa communauté un environnement sain et sécuritaire. Sous la direction du supérieur immédiat, effectue des travaux comportant la conduite et l'opération des véhicules motorisés ou non pour le transport de pièces d'équipement, de matériaux ou de tout autre objet. Joignez-vous à nous!

Les raisons pour lesquelles cet emploi est fait pour vous

- Vous êtes reconnu(e) pour votre souci du détail et votre minutie.
- Vous aimez travailler en équipe et possédez de fortes habiletés interpersonnelles.
- Vous faite preuve d'un sens aigu pour la sécurité.
- Vous vous adaptez facilement aux changements.
- Vous avez envie de mettre vos talents au service d'une organisation qui offre un milieu de travail humain et effervescent.

Vos défis au quotidien

- Conduire des véhicules de diverses catégories
- Assurer le transport de mobilier, pièces d'équipement en toute sécurité
- Effectuer le chargement, le déchargement et la manutention du contenu du véhicule
- Veiller à compléter les bons de livraison ou les accusés de réception
- Applique les normes et les règlements de sécurité relatifs au transport incluant les produits réglementés
- Effectue la cueillette, le transport et la livraison de documents
- Vérifier le bon état des véhicules et/ou remorques, veiller à la propreté et à l'entretien de routine des véhicules

Ce qu'il vous faut pour réussir dans ce rôle

- Avoir terminé une troisième année de formation secondaire ou l'équivalent
- 6 mois d'expérience pertinente
- Permis de conduire de catégorie classe 3 valide et reconnu.

Notre promesse employeur

- Un taux horaire entre 21,46 \$ à 24,90 \$ en fonction de votre expérience
- Des perspectives de carrière diversifiées ainsi qu'une offre de formation continue variée
- L'accès aux cliniques et à la foule de services offerts à la communauté de l'UdeM
- Des heures de travail réduites pendant la période estivale et une foule d'autres avantages pour faciliter la conciliation travail/vie privée
- Un régime de retraite exceptionnel

Davantage d'information sur ce poste

- Lundi au vendredi de 7h15 à 15h30
- Période de trente (30) minutes non rémunérée allouée pour le repas

Lien pour postuler

http://rh-carriere-dmz.synchro.umontreal.ca/psp/rhprpr9_car/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM_FL.HRS_CG_SEARCH_FL.GBL?Page=HRS_APP_JBPST_FL&Action=U&FOCUS=Applicant&SiteId=1&JobOpeningId=522196&PostingSeq=1